

**Dr Bruno SCHEIFLER**  
*Chef de Pôle Psychiatre*

**Dr Mihaela LANG**  
*Praticien Hospitalier*

Implantée sur le site du Centre Hospitalier Spécialisé de Sarreguemines, l'I.L.E est une unité de soins de 18 lits d'hospitalisation (hommes et femmes) qui est spécialisée dans la prise en charge des troubles liés à l'usage de l'alcool.

Forte de son expérience, l'hospitalisation de quatre semaines (28 jours au total) est animée par une équipe médicopsychologique spécialisée en alcoolologie, au sein d'un cadre rassurant.

L'équipe	Les intervenants extérieurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>•• un médecin psychiatre addictologue</li> <li>•• deux psychologues un cadre de santé</li> <li>•• une équipe d'infirmiers spécialisés</li> <li>• un secrétariat</li> <li>• une équipe d'agents de service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•• un médecin acupuncteur</li> <li>•• un intervenant en Art-Thérapie</li> <li>•• un intervenant en hypnose</li> <li>•• des moniteurs de sport</li> </ul>

**L'hospitalisation :**

Elle se déroule en deux temps :

- un temps de sevrage
- une consolidation par :
  - séances de psychothérapie de groupe
  - séances de psychothérapie individuelles
  - séances d'information en alcoolologie, addictologie, tabacologie, nutrition
  - séances de relaxation
  - séances de méditation pleine conscience
  - séances de sophrologie
  - séances d'activité physique et sportive
  - séances d'acupuncture
  - mise en lien avec des mouvements associatifs
  - séances d'information à la maladie pour l'entourage

## FONCTIONNEMENT ET VIE DE L'UNITE

---

Voici quelques règles, parmi d'autres qui vous seront expliquées à votre arrivée :

- Nous vous demandons de vous engager à ne consommer aucune boisson alcoolisée, ni drogue illicite durant votre séjour.
- Les traitements de substitution par Subutex ou Méthadone doivent obligatoirement être signalés dans le dossier médical de pré-admission.
- Durant les quatre premiers jours d'hospitalisation, il vous est demandé de ne pas vous éloigner du bâtiment. Du samedi (5<sup>ème</sup> jour) et jusqu'au jeudi (10<sup>ème</sup> jour), il est possible de se promener dans l'enceinte de l'hôpital mais toujours en compagnie de deux autres patients minimum.  
Dès le 11<sup>ème</sup> jour, vous pouvez profiter de vos temps libres pour sortir en ville, dans les limites d'un périmètre défini et toujours à cette condition d'être un groupe de trois personnes minimum.
- Les visites ont lieu le dimanche après-midi et les jours fériés de 14 heures à 18 heures.
- Les lecteurs CD ou MP3 avec oreillettes, les ordinateurs portables ainsi que les tablettes sont interdits d'utilisation pendant la durée de l'hospitalisation. Vous pouvez ramener une radio.
- Le téléphone portable est autorisé et son utilisation est définie par l'équipe.

Les horaires de vie collective sont les suivants :

7H/7H30	: lever
8H00	: petit déjeuner
12H00	: déjeuner
18H15	: relaxation individuelle
19H00	: dîner
23H00	: coucher

Pour votre confort, veuillez-vous munir :

- D'habits, de linge de toilette pour un séjour de 28 jours
- D'un survêtement et de chaussures de sport
- D'un maillot de bain pour les séances de piscine
- D'un stylo et d'un cahier pour prendre des notes personnelles
- Argent liquide (cafétéria, achats divers...)

Aspects pratiques :

Un service de laverie (payant) vous est proposé. Vous avez également la possibilité de laver votre linge à la main et de le repasser.

Un service de dépôt de biens et de valeurs vous est également proposé dès votre admission.

En raison de la crise sanitaire, certains points du règlement sont susceptibles d'être modifiés en fonction des protocoles établis par la direction de l'établissement.